L'épreuve vise à évaluer l'aptitude du candidat à :
- mobiliser des connaissances et savoir-faire commerciaux ;
- adopter une démarche méthodologique rigoureuse ;
- identifier une problématique à partir d'une documentation d'actualité fournie en français et éventuellement en anglais portant sur le domaine de l'hébergement dans des établissements hôteliers et para-hôteliers français et européens ;
- synthétiser les idées générales exprimées dans la documentation ;
- proposer des solutions et argumenter des choix pour traiter le problème posé ;
- communiquer oralement.

Le déroulement de l'épreuve ponctuelle comporte trois étapes :
- le candidat prépare le sujet national composé d'un ou plusieurs documents d'actualité et/ou professionnels correspondant au thème d'étude proposé, accompagné d'une question d'élargissement et/ou d'approfondissement ;
- il expose en français la problématique et sa résolution pendant 10 minutes maximum ;
- la commission mène un entretien en français de 20 minutes maximum à partir de la question posée et d'autres interrogations liées à la problématique initiale.

SUJET N° 4

Thème : Le développement durable dans les établissements d'hébergement

Annexe : ACCOR HOTELS Feel welcome

À l'aide de vos connaissances dans le domaine mercatique, de la documentation fournie, de votre culture commerciale et professionnelle, il vous est demandé de présenter en français un exposé structuré dans le cadre du thème proposé. Vous intègrerez dans votre exposé la réponse à la question suivante :

- Comment une entreprise d'hébergement peut-elle communiquer sur ses actions de développement durable ?

ANNEXE SUJET N° 4

ACCOR HOTELS Feel welcome

Source : Communiqué de presse Paris, 10 septembre 2015

AccorHotels, partenaire officiel de la COP 21, s'engage à compenser l'empreinte carbone de toutes les nuits d'hôtels d'Île-de-France pendant la durée de la conférence et à former pour l'évènement 200 jeunes au métier de l'accueil

Dans le cadre de la 21ème Conférence Internationale Paris-Climat (COP 21), qui se tiendra du 30 novembre au 11 décembre prochain à Paris, AccorHotels, premier opérateur hôtelier mondial, est partenaire officiel de l'évènement, pour un accord universel sur le climat.

Sébastien Bazin, Président-directeur général de AccorHotels, explique *: «La COP 21 est un évènement incontournable pour tous les dirigeants de la planète comme pour les acteurs de la société civile qui, comme nous, sont engagés de longue date dans une démarche de développement durable. La réussite de la COP 21 nous mobilise en tant que leader de l'hôtellerie durable implanté dans plus de 90 pays. C'est pourquoi AccorHotels s'engage à la fois d'un point de vue métier, en formant 200 jeunes et d'un point de vue environnemental, en compensant les émissions de CO2 de l'ensemble des nuitées passées par les clients pendant la conférence, dans tous nos hôtels d'Île-de-France, mais aussi chez nos concurrents. Cette initiative fait écho à notre engagement à lutter contre le réchauffement climatique à travers notre programme de reforestation Plant for the Planet. Alors que nos actionnaires ont soutenu lors de la précédente Assemblée Générale, la plantation de 10 millions d'arbres d'ici à 2021, par ce nouveau geste fort, nous voulons assumer notre leadership dans le secteur sur ces questions.»*

Formation et excellence hôtelière au service de la COP 21

En tant que pays hôte, la France et tout particulièrement l'Île-de-France vont accueillir pendant deux semaines des milliers de participants venus du monde entier. AccorHotels prend en charge la formation à la langue anglaise et au métier de l'accueil de 200 jeunes issus du département de la Seine Saint-Denis. Ces étudiants, d'un niveau bac pro à master, seront les hôtes dans les principales gares et auprès des délégations présentes tout au long de la conférence. Ces formations s'appuient sur l'expérience de l'Académie AccorHotels qui, au sein de ses 18 campus dans le monde, forme chaque année plus de 120 000 collaborateurs. (…)

AccorHotels est engagé depuis plus de 20 ans en faveur du développement durable, avec la création d'un département dédié à l'environnement, dès 1994. En 2012, le Groupe a encore renforcé son implication avec le lancement de PLANET 21. Ce programme ambitieux se décline en 21 objectifs, privilégiant notamment l'approvisionnement local, la bonne gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets, la santé et la nutrition, la diversité ou encore les achats responsables. Pensé et déployé en concertation avec ses parties prenantes, PLANET 21 fédère les collaborateurs et implique ses clients et partenaires, pour répondre aux attentes des voyageurs de plus en plus sensibles aux questions sociétales et environnementales.